PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Maison des Services Publics
Boulevard Simon Batlle
66400 Céret
Tel : 04.68.87.43.24
Fax : 04.67.87.37.89

Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

COMPTE-RENDU DE REUNION

Comité des élus « Charte Forestière de Territoire »

Objet de la réunion : Bilan de mise en œuvre de la CFT en 2016 et prévisionnel 2017
Date et lieu de la réunion : 15 décembre 2016 à Céret (locaux du Pays)
Rédaction du compte-rendu : Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées-Méditerranée)
Diffusion du compte-rendu : Ensemble des membres du comité des élus de la CFT
Pièce jointe au compte-rendu : Support de présentation

Présents à la réunion

André BORDANEIL	Communauté de communes du Vallespir
Antoine ANDRE	Pays Pyrénées-Méditerranée
Daniel BAUX	Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie
Martine ROLLAND	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
Mathilde GUITTET	Pays Pyrénées-Méditerranée
Sylvie DUPRE	Office National des Forêts - Unité Territoriale Albères/Vallespir

Excusés à la réunion

Didier INARD	Interprofession régionale Arfobois
Jacques ARNAUDIES	Institut Méditerranéen du Liège
Samuel GUIBERT	Coopérative forestière Alliance Forêt Bois
Yves PORTEIX	Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

A noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec les éléments du support de présentation.

-oooOOOOOooo-

Antoine ANDRE, Président du Pays Pyrénées-Méditerranée, introduit le comité des élus de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée en présentant l'assemblée des territoires mise en place par la Région Occitanie. Cette instance est une opportunité pour les territoires d'être en réseau, d'apporter leur avis et de travailler sur divers sujets.

Ainsi le Pays Pyrénées-Méditerranée, en lien avec la Charte Forestière et toutes les autres démarches territoriales, peut faire remonter des pistes de réflexion ou de travail à soumettre à cette assemblée régionale. Antoine ANDRE propose d'ailleurs de transmettre au Conseil Régional le courrier envoyé à la Préfecture des Pyrénées-Orientales pour attirer leur attention sur la nouvelle procédure des biens vacants et sans maître, ce que le comité des élus a validé.

Suite à ces échanges introductifs, l'ordre du jour de la réunion est ensuite énoncé par Daniel BAUX, élu référent de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée :

- Point sur l'animation de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée
- Proposition et validation d'un dispositif d'évaluation des actions et des objectifs de la CFT
- Proposition et validation d'un plan de communication dédié à la Charte Forestière
- Point sur la mise en œuvre de la CFT en 2016 et discussion autour du prévisionnel 2017
- Questions et points divers en guise de conclusion du comité des élus

1. Point sur l'animation de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

Mathilde GUITTET, animatrice de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée, annonce que le Pays Pyrénées-Méditerranée a obtenu des subventions européennes et régionales, complétées par une contribution du département et des collectivités territoriales, pour mener à bien l'animation de la CFT et la mise en place de certaines actions pendant 3 ans. Un point est réalisé pour présenter les différents axes de travail sur la période 2016/2019 (cf. diapo 4 et 5).

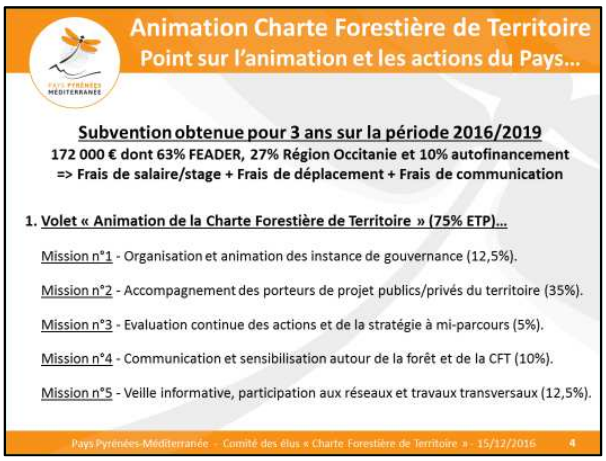

Ce point n'appelle pas de remarque particulière de la part des participants.

2. Proposition et validation d'un dispositif d'évaluation des actions et des objectifs de la CFT

Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées-Méditerranée) présente les outils et protocoles proposés (préalablement amendés par le comité technique) pour évaluer, d'une part les actions au fur et à mesure de leur réalisation, et d'autre part, la Charte Forestière de Territoire dans sa globalité notamment au travers d'indicateurs de contexte définis à l'échelle nationale au sein de l'outil EvalCFT (cf. diapo 7 à 10). Les participants sont alors invités à faire part de leurs remarques sur la méthode, les outils et les indicateurs de suivi de la CFT ainsi que sur les objectifs proposés par le comité technique.

Contributions du comité des élus

Le comité des élus échange sur les indicateurs de suivi et les objectifs chiffrés de la Charte Forestière de Territoire. Les explications ci-dessous synthétisent les modifications/décisions apportées par le comité des élus au regard des éléments présentés (incluant les remarques du comité technique).

Partie « Gouvernance » :

¤ Les participants valident l'ajout de l'indicateur de suivi annuel du nombre de réunions du comité des élus proposé par Mathilde GUITTET.

¤ Antoine ANDRE propose que la Région Occitanie soit intégrée au comité des élus ce qui est validé par les participants. Une invitation officielle sera donc envoyée par le Pays dans ce sens.

Partie « Amélioration et dynamisation de la sylviculture » : Pas de remarque particulière.

Partie « Mobilisation du bois et desserte » :

¤ Le comité des élus valide la proposition de mettre en lumière la dynamique en faveur de la mobilisation du bois via de nouveaux indicateurs (comme le volume de bois mis en vente ou le nombre de regroupements fonciers) pour montrer l'impact de la Charte Forestière de Territoire et avoir des arguments dans le cadre des futurs appels à projets.

¤ Sur la proposition d'André BORDANEIL (communauté de communes du Vallespir), il est décidé de rajouter des indicateurs concernant les volumes de liège exploités sur le territoire (comme le bois).

Partie « Valorisation et transformation du bois » : Pas de remarque particulière.

Partie « Emploi » : Pas de remarque particulière.

Partie « Loisirs et tourisme en forêt » :

¤ Concernant le suivi des visiteurs en forêt, le comité des élus s'accorde sur la difficulté de remplir cet indicateur. Il est toutefois proposé de suivre les nuitées dans les refuges en lien avec les travaux menés par l'Agence de Développement Touristique et le Syndicat Mixte du Canigó.

Partie « Aménagement du territoire et foncier » :

¤ Concernant les Espaces Boisés Classés, Martine ROLLAND (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales) souligne le fait que les données en termes de nombre et surface changent régulièrement bien qu'un état des lieux à un instant « t » peut être intéressant.

Partie « Environnement et biodiversité » :

¤ Concernant l'ajout du suivi de la surface annuelle de forêts brûlées proposé par le comité technique, le comité des élus souligne que les incendies fluctuent énormément et ne sont pas forcément liés à la Charte Forestière de Territoire et ses actions.

3. Proposition et validation d'un plan de communication dédié à la Charte Forestière

Mathilde GUITTET dresse tout d'abord le bilan des actions de communication menées depuis la validation de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée (cf. diapo 12). Le projet de plan de communication, défini au regard des moyens disponibles internes/externes et des retours d'expérience d'autres territoires, est ensuite présenté pour amendement et validation par le comité des élus (cf. diapo 13 à 16). Mathilde GUITTET précise qu'une note synthétique présentant le plan de communication sera ensuite rédigée au printemps 2017 et diffusée à l'ensemble des partenaires.

Ce point n'appelle pas de remarque particulière de la part des participants, hormis le fait d'expliciter dans le plan de communication et de développer la représentation de la CFT Pyrénées-Méditerranée dans les évènements organisés par les partenaires locaux (ex. Aravia).

Le comité des élus valide le plan de communication dédié à la CFT Pyrénées-Méditerranée.

4. Point sur la mise en œuvre de la CFT en 2016 et discussion autour du prévisionnel 2017

Afin de faire le bilan 2016 et le prévisionnel 2017 de la mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée, Mathilde GUITTET parcourt les tableaux de suivi du programme d'actions avec le comité des élus en explicitant l'avancement des différents projets. Ce sont près d'un tiers des projets du plan d'actions de la CFT qui sont déjà lancés et en cours de réalisation actuellement.

L'ensemble des participants ont partagé leur connaissance sur l'avancement des projets. Ces éléments seront intégrés dans les tableaux de suivi du plan d'actions qui seront par la suite diffusés dans leur version finale au comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire.

Pour conclure ce comité des élus « Charte Forestière de Territoire », Daniel BAUX annonce plusieurs évènements à venir, à savoir les rencontres nationales des territoires forestiers à Montrond-les-Bains du 1er au 3 février et une réunion sur la forêt communale à Saint-Jean-de-Védas le 23 février.

Mathilde GUITTET complète avec le calage du comité de pilotage en date du 26 janvier 2017 et précise pour finir qu'un compte-rendu de réunion, assorti du diaporama de présentation, sera envoyé pour relecture et validation aux membres du comité des élus.

-oooOOOOOooo-

Compte-rendu validé par l'ensemble des membres du comité des élus